

ÉLIMINATION DES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS PENDANT LA SAISON DES RÉCOLTES EN TURQUIE

La Turquie est le premier producteur mondial de noisettes, avec 75 pour cent de la production totale. Le travail agricole saisonnier expose les familles à toutes sortes de risques, auxquels les enfants sont les plus vulnérables. Pour des raisons économiques et sociales, ces derniers suivent généralement leurs parents dans leurs déplacements et effectuent des travaux inadaptés à leur âge. Pauvreté, faible niveau d'instruction des familles, dépendance à l'égard du revenu des enfants et acceptation culturelle de leur contribution au revenu des ménages sont autant de facteurs socioéconomiques qui aggravent l'ampleur du travail des enfants dans l'agriculture saisonnière. La Turquie

a fait des progrès remarquables dans la lutte contre le travail des enfants en promulguant des lois adaptées et en mettant en place une politique et des programmes qui s'attaquent aux causes profondes du problème, conformément à la Convention sur l'âge minimum, 1973 (n° 138), et la Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (n° 182). Bien que le travail des enfants recule, il demeure un problème, surtout dans l'agriculture saisonnière et notamment lors de la récolte des noisettes. Lors des pics d'activité, les enfants ne vont pas à l'école régulièrement, décrochent et ne parviennent pas à rattraper leur retard à leur retour.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaire :
Association des industries de la chocolaterie, biscuiterie et confiserie de l'Union européenne (CAOBISCO)

Pays bénéficiaire :
Turquie

Calendrier :
2013 à présent

Budget :
260'756 dollars E.-U.

ACTION MENÉE

Le partenariat entre CAO-BISCO et l'OIT porte sur l'agriculture saisonnière et s'inscrit dans la stratégie du gouvernement, laquelle s'inspire de la Politique nationale pour l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici à 2015.

Il s'appuie sur un modèle d'intervention stratégique adapté au contexte des plantations de noisetiers qui vise également à contribuer à un plan d'action pérenne de lutte contre le travail agricole saisonnier des enfants dans toute la Turquie.

Son objectif est triple :

- Renforcer la capacité des institutions locales en matière de planification, de gestion, de coordination, de suivi et de mise en œuvre d'activités destinées à éliminer les pires formes de travail des enfants lors de la récolte des noisettes ;
- Apporter un soutien direct pour élaborer des mécanismes visant à retirer les enfants du travail ou à les en protéger s'ils y sont exposés ;
- Sensibiliser les familles, les employeurs, les intermédiaires, les acteurs des secteurs public et privé, la société civile et les médias au problème du travail des enfants pendant la récolte des noisettes.

RÉSULTATS

La première phase du projet en 2013 a consisté à essayer de sortir ou de protéger les enfants ciblés du travail, mesures de protection à l'appui, en vue d'éliminer les pires formes de travail des enfants. Pendant toute cette période initiale, il a fallu assurer des services d'enseignement, d'orientation, de conseil et de réadaptation, conjugués à des activités de suivi.

Les résultats obtenus à l'issue de la récolte de 2012 ont été examinés dans le cadre

d'une évaluation rapide, et des comités directeurs locaux ont été créés. Les activités de communication ont été axées sur l'établissement de rapports et les enseignements tirés de l'expérience afin de garantir la viabilité du modèle, et des discussions ont eu lieu parallèlement sur les possibilités d'étendre ce dernier à d'autres produits et domaines agricoles.





« Nous sommes particulièrement heureux de participer à ce partenariat public-privé en Turquie, et la réaction de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement nous encourage vivement à œuvrer ensemble à l'élimination des pires formes de travail des enfants dans le secteur des noisettes. »

Sabine Nafziger,
Secrétaire générale
de CAOBISSCO



**Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)**

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

Les résultats en chiffres pour la récolte de 2013 sont les suivants:

- 330 familles dont les membres travaillaient comme saisonniers ont reçu une aide dans le cadre du projet; 192 d'entre elles ont bénéficié de conseils individualisés et les autres se sont vu proposer des séances d'accompagnement et de formation en groupes.
- 381 enfants (de 6 à 15 ans) ont été aidés: 252 (132 filles et 120 garçons) ont été retirés du travail ou y ont échappé grâce à la fourniture de services éducatifs; les autres ont bénéficié d'autres services;
- 22 intermédiaires ruraux ont reçu des conseils et des formations;
- 104 propriétaires de vergers ou de plantations de noisetiers ont bénéficié d'entretiens individuels et de séances personnalisées d'accompagnement et de formation. En outre, trois grands fournisseurs de noisettes et sociétés de transformation ainsi que huit grossistes ont été approchés. Le but était de sensibiliser les producteurs au problème du travail des enfants lors de la récolte des noisettes en Turquie.

La seconde phase du partenariat en 2014 visait les objectifs suivants: favoriser la prise en charge du projet par le pays pour pérenniser le modèle; et contribuer à un plan d'action durable de lutte contre le travail des enfants, non seulement lors de la récolte des noisettes, mais aussi dans les autres activités agricoles saisonnières partout en Turquie. Ces activités visaient aussi à associer plus largement et efficacement les organisations de la société civile et le secteur privé au projet, parallèlement aux actions continues de renforcement des capacités nationales et locales de lutte contre le travail des enfants dans l'agriculture saisonnière.

AVANTAGES DU PARTENARIAT

Le projet montre la façon dont les sociétés multinationales, en partenariat avec les mandants de l'OIT, peuvent contribuer durablement à l'élimination du travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement et aider à retirer ou à protéger les enfants du travail dans un secteur donné.